



PROVINCE
de **NAMUR**

École d'Administration et de Pédagogie

Au cœur
de *votre formation*

Contactez-nous
pour une offre de
formation
sur mesure !

Formations Continues & RGB

Programme 2023

Ecole Provinciale d'Administration et de Pédagogie

Rue Henri Blès 188 - 5000 NAMUR

+32 (0)81 77 68 12

Informations complémentaires & inscriptions :

www.epapnamur.be



epap@province.namur.be

FORMATIONS RGB

à destination des différents types de personnel

Les formations « de base » (circulaire sur le principe du 80/20) conditionnent l'évolution de carrière ou la promotion d'un agent. Elles sont caractérisées par un contrôle de l'acquis du participant et permettent l'obtention d'une attestation de réussite dans le cadre de la révision générale des barèmes (RGB).



Personnel administratif (C, D, E)

- E1 vers E2 : formation de 20 périodes**
(parmi les cours de sciences administratives)
- E2 vers E3 : formation de 20 périodes**
(parmi les cours de sciences administratives)
- D1 vers D2 : formation de 50 périodes**
(parmi les cours d'une même année de CSA)
- D2 vers D3 : formation de 50 périodes**
(parmi les cours d'une même année de CSA)
- D1-D2-D3 vers D4 : (Selon l'ancienneté) formation de 150 ou 300 périodes**
(parmi les cours des modules 1 & 2 des CSA)
- D4 vers D5 : formation de 60 périodes**
(30 non encore valorisées en CSA et 30 utiles à la fonction)
- D4-D5 vers D6 : formation de 450 périodes**
(parmi les cours modules 1, 2 & 3 des CSA)
- D4-D5-D6 vers C3 : formation de 450 périodes**
(parmi les cours des modules 1, 2 & 3 des CSA + examen de promotion)
- D5-D6-C3-C4 vers A1 : formation de 450 périodes**
(parmi les cours des modules 1, 2 & 3 des CSA + examen de promotion)
- C3 vers C4 : formation de 60 périodes**
(à choisir parmi les options non encore suivies du module 3 des CSA)



Personnel ouvrier (C, D, E)

- E1-E2 ouvrier.e manœuvre (20 périodes)**
Dates à déterminer
- E1-E2 technicien.ne de surface (20 périodes)**
13, 20, 27/04, 25/05, 01/06
- E2-E3 ouvrier.e manœuvre (20 périodes)**
22, 29/09, 06, 13, 20/10
- E2-E3 technicien.ne de surface (20 périodes)**
Groupe 1 : 22/05, 05, 12, 19, 26/06
Groupe 2 : 18, 25/09, 02, 09, 16/10
Groupe 3 : 8, 22, 29/11, 06, 13/12
- E2-E3 personnel de cuisine (20 périodes)**
03, 10, 17/10, 07/11
- D1-D2 ouvrier.e.s qualifiés (40 périodes)**
Groupe 1 : 05, 12, 19/10, 09, 16, 23, 30/11, 07, 14, 21/12 (am)
Groupe 2 : 05, 12, 19/10, 09, 16, 23, 30/11, 07, 14, 21/12 (pm)
- D2-D3 ouvrier.e.s qualifiés (40 périodes)**
Groupe 1 : 04, 11, 18/10, 08, 22, 29/11, 06, 13, 20/12
Groupe 2 : 06, 13, 20/10, 10, 17, 24/11, 01, 8, 15, 22/12
- D3-D4 ouvrier.e.s qualifiés (70 périodes)**
Groupe 1 : 28/09, 05, 12, 19/10, 09, 16, 23, 30/11, 07, 14, 21/12/23, 11, 18, 25/01, 01, 08, 15, 22/02/24
Groupe 2 : 10, 17, 24/11, 08, 15/12/23, 12, 19, 26/01, 02, 09, 16, 23/02, 15, 22, 29/03, 05, 12, 19/04/24
- Carrelage (40 périodes)**
11, 18, 25/04, 02, 09/05
- Electricité (80 périodes)**
8, 15, 22, 29/01, 05, 12, 19/02, 11, 18, 25/03, 8, 15, 22/04, 13, 27/05, 25/08



Personnel technique (D)

- D7-D8 (60 périodes)**
 - Marchés publics (15p)
 - Marchés publics approfondissement (20p)
 - Sécurité (25p)
- D9-D10 (60 périodes)**
 - GRH et management (40p)
 - Exercices pratiques de légistique (20p)
- D7-D8-D9-D10 vers A1 (160 périodes)**
 - Recherche et gestion d'aides et de subsides (20p)
 - + 20 périodes de formation au choix liées à la fonction



Personnel spécifique (B)

- B1, B2, B3 et B4 vers A1 : 120 périodes**
 - Recherche et gestion d'aides et de subsides (20p)
 - GRH et management (40p)
 - Notions de finances (15p)
 - + 50 périodes à choisir au sein d'un même module

Le site du Conseil Régional de la Formation (CRF) reprend l'ensemble des évolutions ou promotions de la révision générale des barèmes.
<https://focuscarriere.crf.wallonie.be>



Accueil

Accueil du citoyen (7h)

Groupe 1 : 09/06

Groupe 2 : 15/09

FORMATIONS CONTINUES

à destination de tous les agents

Les formations continues permettent l'acquisition de nouvelles compétences. A l'issue de la formation, moyennant une fréquentation suffisante, l'agent reçoit une attestation de participation. Certaines de ces formations peuvent être valorisées à hauteur de 20% du volume défini dans la circulaire pour une évolution.

Réfléchir sur vous-même

Bien communiquer au quotidien (14h)

03, 04/04

Gestion du temps (7h)

12/04

Gestion du stress (14h)

06 et 7/04

Assertivité (14h)

05, 06/06

MBTI (14h)

16, 23/05

Ennéagramme 1 (14h)

17, 24/04

Gestion des conflits (14h)

13, 20/03



Acquérir des outils

Prise de parole en public ou en entretien (14h)

20, 21/04

Prise de notes et rédaction de procès-verbaux (14h)

20, 21/02

Communication écrite : décrire sans déformer (7h)

30/10

Mind mapping – base (7h)

09/03

Mind mapping – perfectionnement (7h)

09/10

Gérer le stress par la pleine conscience : découverte (4h)

21/03



Améliorer les performances collectives

Gestion de réunion (14h)

07, 08/09

Outils numériques du travail en équipe (14h)

28/03, 20 et 27/04

Gérer une équipe de manière dynamique et constructive (14h)

05, 12/06

Ennéagramme 2 (14h)

02, 09/10



Gérer des projets

Montage de projet (14h)

25, 31/05

Recherches de ressources pour mener un projet (14h)

19, 28/09

Promouvoir efficacement son projet (14h)

03, 10/10

Récolte et traitement des données en gestion de projet (14h)

27/04, 25/05

Le site du Conseil Régional de la Formation (CRF) reprend le catalogue des formations valorisables de l'EPAP
<https://crf.wallonie.be>



Marchés publics

Marchés publics – base (21h)

23, 30/03, 06, 13, 20, 24/04

Marchés publics – perfectionnement (14h)

12, 19, 26/09, 03/10

Marchés publics – exercices (18h)

Dates à déterminer

Marchés publics – durable (14h)

Dates à déterminer



Bureautique

Word – base (18h)

10, 17, 24, 31/03

Word – perfectionnement & publipostage (18h)

14, 21, 28/09, 05/10

Excel – base (18h)

Groupe 1 : 06, 13, 20, 27/03

Groupe 2 : 14, 21, 28/09, 05/10

Excel – perfectionnement (24h)

Groupe 1 : 15, 22/05, 05, 12, 19, 26/06

Groupe 2 : 12, 19/10, 09, 16, 23, 30/11



Mais aussi ...

Création et pilotage d'un plan de formation (14h)

22/09, 13/10

Confidentialité & RGPD (7h)

Groupe 1 : 18/04

Groupe 2 : 13/11

Soutien du dev. culturel territorial (30h)

Dates à déterminer

Gestion des cérémonies protocolaires dans les pouvoirs locaux (6h)

12/10

Agents constatateurs (40h)

Dates à déterminer

Arrêt et stationnement (8h)

Dates à déterminer

FORMATIONS CONTINUES

à destination des managers

Les formations dédiées aux managers d'un pouvoir local permettent d'aborder un ensemble de thématiques. Les outils développés et le partage d'expériences entre pairs sont une réelle plus-value dans l'acquisition de nouvelles compétences propres aux managers.



Chef d'équipe employé-e-s

Management - base (60h)

05, 13, 25/04, 15, 26/05, 02, 12, 23/06 + 2 séminaires

Management - approfondissement (60h)

06, 13, 26/09, 03, 17, 25/10, 24/11, 01/12 + 2 séminaires

Management - perfectionnement (48h)

26/09, 03, 10/10, 16, 23, 30/11 + 2 séminaires



Chef d'équipe ouvrier-e-s

Management chef d'équipe d'ouvrier-e-s (48h)

Groupe 1 : complet

Groupe 2 : 09, 23/03, 03, 21/04, 03, 12, 22, 30/05

Groupe 3 : complet



Evaluation

Conduite d'un entretien d'évaluation (16h)

Groupe 1 : 16, 23/01

Groupe 4 : 25, 26/04

Groupe 2 : 03, 04/04

Groupe 5 : 04, 05/09

Groupe 3 : 17, 24/04

Groupe 6 : 08, 14/12

FORMATIONS CONTINUES

à destination des agents chargés de la prévention

Les pouvoirs locaux ont l'obligation (Code du bien-être au travail) de former le personnel désigné « secouriste » et « membre du service de lutte contre l'incendie ».



Secourisme

Secourisme - base (15h)

Groupe 1 : 06, 13/03

Groupe 2 : 27, 28/03

Groupe 3 : 04, 05/04

Groupe 4 : 13, 14/04

Groupe 5 : 04, 05/09

Groupe 6 : 23, 24/11

Secourisme - recyclage (7h)

Groupe 1 : 07/03

Groupe 6 : 05/06

Groupe 2 : 17/04

Groupe 7 : 22/09

Groupe 3 : 27/04

Groupe 8 : 25/09

Groupe 4 : 28/04

Groupe 9 : 02/10

Groupe 5 : 15/05

Groupe 10 : 12/12



Lutte contre l'incendie

Membre du service de lutte contre l'incendie (6h)

Groupe 1 : 17/04

Groupe 2 : 02/05

Groupe 3 : 23/05

Groupe 4 : 07/06

Groupe 5 : 26/06

Membre du service de lutte contre l'incendie - recyclage (6h)

Groupe 1 : 05/09

Groupe 2 : 22/09

Groupe 3 : 25/09

Groupe 4 : 03/10

Groupe 5 : 16/10

FORMATIONS

Sur mesure

Contactez-nous
pour une offre de
formation
sur mesure !

« Pourrions-nous imaginer que les écoles provinciales d'administration proposent des formations sur mesure ? », Etienne LEROY, président de l'association des DG de CPAS de la province de Namur.

« La formation est un élément essentiel, mais à la condition que les offres soient adaptées à la réalité très spécifique des pouvoirs locaux », Fernand FLABAT, président de la Fédération Régionale Wallonne des DG Communaux.

A l'EPAP, nous répondons OUI à la question et validons la condition de **SPÉCIFICITÉ** : vous avez une demande précise? Pour vous, nous développons des formations sur mesure.

Contactez-nous afin d'élaborer ensemble une offre de formation répondant au mieux à vos attentes !